Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 59 (1933)
Heft: 13

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

développement de la production d'objets et de services « de luxe », à des conditions qui les rendent accessibles à la généralité du public ; 2. la réduction légale de la durée du travail, avec sévère pénalisation des infractions ; 3. l'assurance-chômage.

Rappelons que cette thèse de l'excédent permanent de main-d'œuvre disponible fut déduite par MM. de Roussy et J. Dubouin d'analyses que nous avons signalées dans la susdite note sur la « Technocratie ». « A tous les miracles qui ont été accomplis par la science, il vient de s'en ajouter un, dit M. Dubouin : celui d'avoir fait du travail humain une denrée précieuse parce que de plus en plus rare. »

Le pouvoir d'achat du public dépendant de la distribution des traitements et des salaires, une seule assertion paraît « raisonnable » à M. Alford, savoir que les salaires et les traitements doivent s'élever et s'élèveront au cours du processus de restauration de la prospérité. Toute politique de prix à tendance monopolisatrice ou dictée par la recherche exclusive du profit devrait être écartée, en faveur d'une politique visant à porter les prix de toutes les marchandises et de tous les services à un niveau qui en facilite les échanges.

Les salaires et les revenus ne régissent pas seuls les dispositions du public aux achats : il faut encore que les prix soient convenables (« fair »). Mais l'appât du profit étant la « force prédominante » qui régit l'économie dans son état actuel, l' « opportunité et la possibilité de réaliser un profit raisonnable doivent être conservées ».

En revanche, il faudra mettre un frein puissant à la spéculation car « rien n'est plus propre, probablement, à réduire la gravité des dépressions économiques que de contrôler la spéculation en vue d'en prévenir les excès ».

Quant au fameux principe de la concentration industrielle, M. Alford le condamne catégoriquement. « Il faut encourager, dit-il, la dislocation des entreprises hypertrophiques et la répartition de leurs fragments dans de petites localités urbaines ou rurales. » Et M. Dubouin : « Ce qu'il faut c'est faire la guerre à la concentration industrielle qui, déjà, est en train de mourir de sa belle mort. Et vive la décentralisation industrielle ! C'est d'elle, et d'elle seule, que viendra le salut, c'est-à-dire la fin de la crise ».

Mais il ne saurait être question, dans tout cela, d'entraver le développement du machinisme et de la saine rationalisation de l'industrie car, pour M. Alford, « scientific and technological progress must go on unhampered ».

SOCIÉTÉS

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Visite à Pierre de Plan. — A Lausanne, le samedi 3 juin, les membres de l'A³. E². I. L. visitèrent, sous l'aimable conduite de M. le Syndic Emmanuel Gaillard et de M. Meystre, chef du Service électrique de la Ville, la nouvelle installation Diesel, de deux fois 3000 ch de l'Usine de Pierre de Plan. Après avoir entendu les explications techniques, chacun se rendit sur la plateforme. Puis, en quelques instants, en moins de temps qu'il n'en faut pour changer une lampe, un des Diesel fut mis en marche. On visita le poste central de commande. Puis on s'en alla voir encore la nouvelle installation de redresseurs à mercure de la Solitude, station remplaçant les anciens groupes rotatifs et les accumulateurs. M. Dutoit donna toutes les explications utiles sur le nouveau mode de fonctionnement.

Course de printemps des 9, 10 et 11 juin 1933. — C'est non sans retard que les sept participants lausannois à la Course de printemps organisée par l'A³ de Paris arrivèrent, le 10 juin, à Saulieu où avait lieu la jonction avec les membres des groupements de Paris et de Lyon. Après avoir pris de quoi combattre une éventuelle soif, les neuf autos nous amenèrent au lac des Settons qui rappelle celui de la Jogne. Après une promenade sur les bords du lac, voire en canots pour quelques-uns, M. Mairesse, le dévoué président de l'A³ française, nous convia à un succulent déjeuner à l'hôtel Beau-Rivage.

Suivant le programme, nous donnâmes un coup d'œil au barrage de la Cure.

A Saint-Père nous visitâmes l'église, construite au XIIIe siècle ; quelques-uns entrèrent dans la boutique d'un savetier et s'initièrent à la fabrication à la machine des sabots. Du reste toute la population porte cette chaussure-là.

En dix minutes nous arrivâmes à Vezelay où, après avoir visité la splendide basilique de la Madeleine, chacun admira le narthex et les deux portes.

A Avallon, le soir, on trouva bonne table, bonne cave et vins légers.

Au dessert, M. Ruttimann excusa l'absence de notre président et de nombreux Lausannois, déchet dû en grande partie à la Fête des Narcisses, aux courses hippiques de Morges et à la crise. Il remit à l'A³ française les 500 fr. de subside alloués chaque année par notre groupement.

M. Mairesse adressa des remerciements à M. Ruttimann pour ses aimables paroles. Il remercia M. Savary, directeur des C. F. F. d'être venu parmi nous, ainsi que MM. les membres de la nouvelle Section de Lyon. Il termina en levant son verre à la prospérité des A³.

M. Brazzola, ingénieur à Paris, félicita les animateurs de la course, tout particulièrement M. Mairesse, qui sait si bien organiser toute chose, sans oublier M. Puig ni Mme Kues à qui revient le choix de la course de cette année.

La soirée se poursuivit le plus gaiment du monde : le lendemain, après un petit déjeuner à l'hôtel du Chapeau Rouge nous passâmes à Epoisses où le comte de Guito nous fit visiter son château et ses belles collections de peintures.

...Une course qui laissa aux participants de charmants souvenirs et qui va donner des regrets aux absents. M.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central du 12-13 mai 1933, à Zurich.

1. *Admissions de nouveaux membres.*

Par voie de *circulation du 18 mars au 6 avril 1933* ont été admis : *Section Argovie :* Liaschenko Boris, Bauingenieur, Aarau. *Section de Bâle :* Fornallaz François, Bauingenieur, Bâle. *Section de Genève :* Glatz Georges, ing.-électr., Genève. *Section de Neuchâtel :* Du Pasquier Jean-Jacques, architecte, Neuchâtel ; Vouga Jean-Pierre, architecte, Neuchâtel. *Section Thurgovie :* Kleinguti Giorgio, Bauingenieur, Zurich. *Section Vaudoise :* Wagner Paul, ing.-électr., Lausanne ; Kilchenmann Bruno, ing.-électr., Lausanne ; Guye Fernand, ingé-chimiste, Roche ; Bovon Pierre, ing.-construct., La Tour-de-Peilz ; Gonin René, architecte, Richemont. *Section de Zurich :* Hans Otto, architecte, Erlenbach ; Schindler Ernst, architecte, Küsnacht ; Kuster Theod., Bauingenieur, Uznach ; Roth Alfred, architecte, Zurich

Par voie de *circulation du 21 avril au 8 mai 1933* ont été admis : *Section Argovie :* Bachmann Fritz, Bauingenieur, Wohlen ; Dubs Carl, Bauingenieur, Aarau. *Section de Bâle :* Oswald Adolf, Masch.-Ing., Bâle. *Section de Berne :* Hönger Guido, Masch.-Ing., Münchenbuchsee. *Section de Genève :* Bordigoni André, architecte, Genève ; Sordet Albert, Ing.-électr., Genève. *Section de Soleure :* Lemp Otto, Bauingenieur, Olten. *Section des Cantons primitifs :* Michielsen Hermann-Frank, Bauingenieur, Lucerne. *Section de Zurich :* Dr Hermann Schürch, Bauingenieur, Strasbourg ; Hess Friederich, ord. Prof. E. T. H. Arch., Zurich ; Wüthrich Fritz-Charles, Elektroing., Zurich

Dans la *séance du 12/13 mai 1933* ont été admis :

Section de Schaffhouse : Hablützel Max, Bauingenieur, Feuerthalen ; Stürzinger Edwin, Ing.-Chemiker, Thayngen. *Section de Zurich :* Waser Fritz-A., Ziviling., Zurich

2. *Démissions.*

Section de Berne : Max Roth, Bauingenieur, Berne ; A. von Bonstetten, Bauingenieur, Berne ; V. Howald, Elektro-Ing., Berne ; A. Bühler, Sektionschef, Berne ; E. Baud, Kulturing., Berne ; B. Gueni, Kulturing., Berne ; H. Spoerri, Kulturing., Berne ; V. Untersee, Kulturing., Berne. *Section de La Chaux-de-Fonds :* R. Ditisheim, ing.-méc., La Chaux-de-Fonds.

3. *Décès.*

Section de Berne : Peter Hirsbrunner, ingénieur, Berne ; H. Wylenmann, ingénieur, Berne. *Section de Saint-Gall :* A. Sonderegger, ingénieur, Saint-Gall. *Section des cantons primitifs :* Dr R. Abt, ingénieur, Lucerne. *Section de Zurich :* J.-M. Lüchinger, ingénieur, Zurich ; M. Fehr, ingénieur, Zurich. *Section Zurich et Thurgovie :* J.-J. Rüegg, ingénieur, Zurich ; K. Straumann, ingénieur, Zurich. *Membres isolés :* E.-J. Propper, architecte, Bienne. *Section du Tessin :* Antonio Bacciarini, ingénieur, Cabbio.

Assemblée des délégués.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le 10 juin à Neuchâtel. L'ordre du jour et les propositions soumises à la discussion seront remis aux délégués le 20 mai.

Cotisations des membres.

Le Comité central prend connaissance de la votation par voie écrite sur le maintien de la cotisation de Fr. 12.— pour 1933. Cette votation a donné 64 oui contre 2 non.

Tarif d'honoraires pour travaux d'ingénieurs civils et pour travaux d'ingénieurs mécaniciens et électriciens.

Le Comité central prend connaissance du fait que la commission pour la révision du tarif d'honoraires pour travaux d'ingénieurs civils No 103 et la commission pour l'établissement d'un nouveau tarif d'honoraires pour travaux d'ingénieurs-mécaniciens et électriciens No 108, a fini ses travaux. Ces projets seront discutés à la prochaine assemblée des délégués.

Protection des titres d'ingénieur et d'architecte.

Le Comité central discute un nouveau projet de règlement concernant la protection des titres « Ingénieur » et « Architecte ». Ce projet sera présenté à la prochaine assemblée des délégués.

Commission administrative du Service de placement.

En remplacement de MM. Schucan, président et Graemiger : MM. H. Leuzinger, président et Dr H. Fietz, tous deux architectes.

Bureaux en association.

Le Comité central décide en complément de sa communication du 11 juillet 1932 dans les organes de la S. I. A. (*Bulletin technique* No 16, p. 58) que les bureaux d'ingénieur ou d'architecte n'ont le droit d'utiliser la désignation *S. I. A.* que si tous les associés du bureau sont en même temps membres de la S. I. A.

Zurich, le 15 mai 1933.

Le secrétariat.

Cotisations en souffrance.

Cette année encore, de nombreux recouvrements de la cotisation (Fr. 12,25 ou Fr. 6,25) pour l'année 1933 sont rentrés « impayés », soit que l'intéressé ait été absent, soit qu'il n'ait pas donné d'instructions à son entourage, soit qu'il ait confondu cette cotisation « centrale » avec celle qui concerne les sections.

A cette occasion, le secrétariat de la *S. I. A.* rappelle aux membres de la Société qu'*outre* la cotisation visant leur section, ils ont, conformément à l'article 47 des statuts, à payer une contribution en faveur de la Société. Les retardataires sont priés de s'acquitter par versement au compte de chèques *VIII 5594.*

Voir page 8 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.

BIBLIOGRAPHIE

Comparaison de quelques formules qui expriment l'écoulement de l'eau en régime uniforme, dans les conduites de section circulaire, par *Jules Calame*, ingénieur-conseil à Genève. Extrait de la « Schweizerische Bauzeitung » du 25 mars 1933, avec 7 figures et 1 abaque logarithmique pour le calcul de la perte de charge d'après la formule de Strickler. Envoi franco contre versement de 1 fr. 15 l'exemplaire, au compte de chèque postal I. 4151, Bureau d'études techniques J. Calame, ing., Genève.

Ainsi que le fait remarquer M. Calame lui-même, cette brève étude ne saurait apporter rien d'essentiellement nouveau, puisqu'elle est une simple comparaison des résultats numériques de formules expérimentales relatives à l'écoulement de l'eau en régime uniforme, toutes connues, quelques-unes même classiques. Le travail entrepris par l'auteur n'en est pas moins des plus utiles. A notre connaissance, aucun des manuels classiques de l'hydraulique n'a entrepris pareille comparaison systématique entre les formules, parfois très nombreuses, qu'ils offrent au calculateur.

M. Calame exprime la perte de charge par la formule classique :

$$P_{w_0} = \lambda \frac{LW_0^2}{D2g}$$

puis calcule le coefficient λ en fonction du diamètre D de la conduite et de sa rugosité. Il entreprend ces calculs successivement pour les formules de Bazin, de Biel, de Strickler, de Flamant, de Maurice Lévy, etc., et les résume dans divers abaques d'un emploi facile. C'est là l'avantage essentiel de ce travail.

M. Calame met, avec raison, en relief les avantages très nombreux de la formule de Strickler :

$$W_0 = k\mathfrak{R}^{2/3} J^{1/2}$$

formule dont l'emploi se généralise de plus en plus dans notre pays. Elle est non seulement d'un emploi commode, mais son auteur a donné la valeur du coefficient de rugosité k pour un très grand nombre de cas. A notre avis, c'est à déterminer k de la façon la plus exacte possible, pour le plus grand nombre de cas, que doit, à l'avenir, porter notre effort. M. Calame reproduit à la fin de son article une liste donnant k pour un assez grand nombre de conduites neuves ou non en béton armé, en acier ou en bois. Par contre, il ne donne aucune indication relative à la rugosité des tunnels. Or nous aurions le plus grand intérêt à connaître la valeur de k pour les divers types de galeries revêtues ou non, et en particulier des galeries revêtues d'une mince couche de mortier au cement gun. On trouvera, disséminées dans divers articles de revues, des indications plus ou moins sommaires, relatives aux pertes de charge dans les conduites et dans la galerie en charge d'usines en activité. Nous aurions désiré que M. Calame étendît son étude à ces cas également, complétant en ce sens le travail de M. Strickler. D'autre part, les mesures mentionnées se rapportent presque toutes à des usines neuves. Il serait du plus haut intérêt de connaître également la valeur de k pour des usines en fonction depuis un certain nombre d'années.

Quelque intéressante que soit l'étude de M. Calame, elle nous semble demander un complément. Nous espérons que l'auteur nous le donnera un jour.

CH. JÆGER.

CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Temple à Renens.

(Voir « Bulletin technique » du 18 mars 1933, p. 80). 66 projets présentés. — 1er prix : M. *P. Lavenex*, architecte, à Lausanne ; 2me prix : M. *A. Schorp*, architecte, à Montreux ; 3me prix : M. *R. Capt*, architecte, à Prilly.

Lausanne. — Imp. La Concorde.